



GSEF2016

« RENFORCER LE POUVOIR ECONOMIQUE DES FEMMES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES TERRITOIRES »

SYNHESE DE LA COMMUNICATION

En 2012-2013, le RENAPESS Mali, à travers son pôle Genre et Développement Social, accompagné par des volontaires maliennes et canadiennes, a mobilisé 650 femmes dans le cadre du plaidoyer pour l'adoption d'un Protocole sur l'Égalité Femmes/Hommes par la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec l'appui du Programme Uniterra (CECI/EUMC). Ces femmes venaient du district de Bamako et les villes de Koulikoro et Ségou ainsi que de quatre autres communes rurales.

Au terme du processus de plaidoyer, sur la base des expériences vécues, les préoccupations socioéconomiques et professionnelles partagées ainsi que les perspectives envisagées, en termes de réponses collectives à leurs préoccupations majeures d'accès aux droits, les femmes ont recommandé la mise en place d'un « *Cercle d'action des femmes en Économie Sociale et Solidaire - CAFESS -* ».

Le CAFESS est une initiative innovante au sein du RENAPESS-Mali en matière de mobilisation des actrices pour le développement de leurs activités économiques et professionnelles à travers le renforcement de leurs capacités techniques et professionnelles dans leurs domaines d'activités, leur accès au microcrédit et leur sensibilisation aux droits et devoirs en matière d'entrepreneuriat.

Le CAFESS vise à contribuer au renforcement du pouvoir économique des femmes pour qu'elles puissent prendre toute leur place dans le développement local à travers un leadership assumé.

Les activités pratiquées par les femmes sont : l'artisanat, la transformation agroalimentaire, le maraîchage, la restauration, l'aviculture et l'éducation préscolaire.

Pour la réalisation des activités économiques, le RENAPESS a conclu une entente de financement, en novembre 2014, avec la coopérative d'épargne et de crédit Danisanji, membre spécialisée dans le microcrédit aux femmes.

Cette entente de financement accompagné par le CECI à travers le Fonds Armande Begin permet aux femmes de chaque filière de réaliser en moyenne quatre cycles d'activité par an.

Le succès du modèle démarré à Bamako, avec plus de 1 200 femmes bénéficiaires de crédit solidaire avec éducation, en décembre 2015, a déjà intéressé d'autres communes avec lesquelles les négociations sont en cours.

L'approche a vocation à corriger les dysfonctionnements socio-institutionnels qui empêchent l'épanouissement de cette couche majoritaire de la population malienne, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Elle réduit la marginalisation des femmes, dans les processus de gouvernance locale (inclusion, représentation, prise de décision...concernant l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement de leur localité) ainsi que dans l'accès aux opportunités et à la propriété foncière, entre autres.

Dans cette approche, il est démontré que le développement économique fait accélérer le développement social en renforçant les possibilités offertes aux groupes défavorisés d'accéder aux services et équipements sociaux de base :

- santé, éducation (mutuelles et associations communautaires) ;
- logements décents (coopératives d'habitat) ;
- emplois décents (coopératives, groupements d'intérêts économiques, mutuelles) ;
- équipements de production et fonds de démarrage/développement d'entreprises.

Le renforcement de cette alternative de l'ESS apparaît donc comme un axe stratégique majeur pour la construction de perspectives et d'espaces intégrateurs dans les processus de développement humain durable.

Cette expérience sera aussi proposée pour être capitalisée comme une stratégie opératoire de développement de l'entrepreneuriat féminin dans les territoires, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire du Mali (PNESS) pilotée par le Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire et de la Reconstruction du Nord.

Dans les étapes prochaines, Il est question de i) accorder un rôle important aux structures et acteurs locaux en renforçant les méthodes, outils, stratégies, outils et moyens dont ils ont besoin pour être efficaces dans l'exercice de leurs activités plurielles, ii) reconnaître que développement économique et développement social se renforcent mutuellement ,s'ils sont bien articulés dans les plans de développement des territoires.

Ainsi, les entreprises et les organisations d'ESS ainsi que les services techniques déconcentrés évoluent en synergie pour la formulation de plans cohérents et la mobilisation des ressources financières, nécessaires à leur mise en œuvre, y compris par le biais de la coopération décentralisée, dont l'importance n'est plus à démontrer, eu égard à la faiblesse des dotations publiques et des capacités contributives des collectivités locales.

En définitive, l'accent est mis sur les axes suivants :

Axe 1 : Renforcer la concertation et les échanges entre acteurs de l'ESS dans le processus de planification du développement local en lien avec le Plan d'action de la PNESS

- Réaliser le diagnostic de la situation dans chacune des collectivités locales pour mieux cibler les niches d'ESS,
- Planifier les actions prioritaires à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte des spécificités des femmes porteuses de projets d'ESS ;

- Renforcer l'animation des cadres de concertation multi acteurs à l'échelle des collectivités locales d'intervention, de façon à améliorer la gouvernance locale et l'accompagnement des initiatives conjointes de développement de ;
- Accompagner l'adhésion des bénéficiaires dans les stratégies de protection sociale.
- Capitaliser et diffuser les initiatives et bonnes pratiques de tous les acteurs du développement local.

Axe 2 : Dynamiser les économies locales

- Accorder des facilités aux promoteurs d'entreprises d'ESS au démarrage (fiscalité, accès aux matières premières et aux marchés)
- Soutenir les filières d'investissement de l'ESS dans les territoires.

Axe 3 : Développer les échanges et la coopération décentralisée

- Améliorer la communication et les échanges au niveau local ;
- Développer les échanges inter collectivités
- Renforcer la coopération décentralisée.

Défis :

Le déficit d'expériences, d'outils méthodologique et de moyens financiers retient très souvent les collectivités à s'engager dans un processus participatif.

Les stratégies de concertation et de participation mise en œuvre à travers les comités de pilotage et technique de la PNESS permettent de surmonter ce déficit.